

ENTENTE SPORTIVE DU VAL D ANJOU

BP 15

49250 BEAUFORT EN VALLEE

N° Association : 0491011545

N°Siret/Siren : 453 057 655

N°FFA : 049 039

N° Agrément Jeunesse et Sports : 40 S 891

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 08 JUIN 2018 à 20h30

L'assemblée générale de l'ESVA s'est tenue à la salle Bourguillaume de Beaufort en Anjou.

Les membres présents sont indiqués à la fin de ce compte rendu, **soit 30 licenciés** présents (familles représentées).

Je remercie Mr Serge MAYE, maire de Beaufort en Anjou, pour son passage et donc son soutien à notre association.

Excusé : Mr Patrice Bailloux, adjoint aux sports, représentant la Mairie de Beaufort en Vallée.

Ordre du Jour :

- Bilan Moral
- Bilan Sportif et des Entraînements
- Bilan Financier - Licences
- Courses
- Semi et 10km
- Renouvellement des membres du Bureau
- Récompenses
- Points divers
- Questions ou Remarques

BILAN MORAL

L'AG est ouverte à 20h00 par le Président Jérôme Bretecher. Il est entouré des membres du bureau, Edouard Ebener (Trésorier) et Joël Richard.

Je lance mon bilan moral, que je ressens en décalage avec l'assistance car peu de personnes, donc en décalage avec ce que je souhaitais exposer

Lors des séances au stade, le jeudi ou le samedi, nous, les anciens, signalons les nouveaux licenciés qui sont arrivés au club cette année. Il y a une baisse du nombre de licenciés en global, on le verra plus tard, mais le nombre de personnes intéressées par la course à pied reste élevée.

Cette transition entre les nouveaux et les plus anciens, peut être un passage de témoin pour apporter des idées dans la vie du club et il ne faut donc pas avoir de frein à vouloir intégrer le bureau et aussi s'impliquer, pour pallier les arrêts de licenciés sur certains postes. (formation entraîneur)

Dans la même idée continuons de faire vivre un certain esprit de club, avec la sortie club que nous devons continuer à mettre en œuvre.

Ce qui valide une certaine attractivité du club donc essayons de la faire perdurer.

Comme l'année dernière, nous ferons une tombola pour animer la soirée. J'en profite pour remercier nos partenaires : New Balance – Intersport.

Je passe la parole aux entraîneurs

BILAN SPORTIF ET DES ENTRAÎNEMENTS - Parole est donnée à Lydie, Joël et Eric.

Lydie – Marche Nordique

Lydie a décidé d'arrêter les sessions de Marche Nordique. Elle nous retrace son parcours à l'ESVA, avec son début de licenciée coureuse complété par une place dans le Bureau du club et cette envie d'accompagner et donc le passage des différentes étapes et diplômes pour encadrer la marche nordique.

Sur cette année, la session du samedi qui a remplacé celle du dimanche de l'année passée, n'a pas été très forte en présence, une moyenne de 5 personnes.

Pour la remercier de son implication dans la vie du club depuis plusieurs années, nous lui offrons un soin chez Harmonie à Beaufort.

Pour l'instant pas de remplacement immédiat prévu, il faut voir le nombre de personnes qui peuvent être concernées.

Concernant l'organisation des séances de Marche Nordique, il faudra que l'on confirme le planning que l'on mettra en place pour pouvoir donner les éléments lors du Forum des Assos.

Eric et Joël – Piste et Marche Nordique

Voir la présentation faite en commun et disponible sur le site du club.

En résumé, beaucoup de coureurs aux séances du jeudi et samedi et même pendant la période hivernale, ce qui est un peu changeant par rapport aux autres années pour le jeudi soir. Une belle moyenne qui est portée par l'arrivée du Marathon de Saumur qui attire des coureurs. Plusieurs plans marathon demandés.

Les plans des courses, séances sont sur le site.

Éric souhaite féliciter Marie-Thérèse DUEZ et Christian MOUTEAU pour leur assiduité aux séances et leurs nombreuses courses.

Joël souhaite mettre en avant les coureurs qui se lancent dans leur première course (10km Semi-Marathon et autres)

A chacun son objectif, sa compétition.

Je souhaite à ce sujet communiquer justement sur les formations d'entraîneurs qui sont proposés par la Ligue, et qui peuvent permettre de développer ses connaissances personnelles sur la pratique de la course à pied et également « coacher » un groupe = rappel à l'implication qui peut être proposée pour le club.....

BILAN FINANCIER – Parole est donnée à Edouard

Edouard présente les tableaux des recettes et dépenses, en expliquant les postes.

Le club est positif en cette fin d'année, liée aux mutations de coureurs qui ont changé de club.

Pas de mouvements financiers majeurs par rapport aux autres années, que ce soit dans les dépenses ou dans les recettes

Pour plus d'infos, des précisions, ne pas hésiter à contacter Edouard.

Concernant le Semi-Marathon,

L'année 2017 pour cette 22^{ème} édition, le nombre d'arrivants a baissé 1500 coureurs et aussi moins de marcheurs. Il y a que les enfants

Sur un plan comptable, la note est positive car malgré la baisse du nombre de participants, nous avons mis en place la participation financière des licenciés FFA 49, pour rappel 3 €. (Voir compte budget)

Solde positif de 3300 €.

Cela a permis de soutenir 3 associations, à hauteur de 500 € pour chaque asso. (Les Copains d'Elsa – Handinamique et Animage)

Pour l'année 2018, 2 associations : Groupe Tiers Monde de la Vallée et Chiens Guides d'Aveugles.

Validation de l'assemblée des comptes du club et du semi .

LICENCES – Excusé Eric – les 2 :

Pour rappel, Eric Eychenne a décidé de quitter le bureau l'année dernière et donc il y a transmission du secrétariat avec Eric Roussiase, que je remercie pour sa prise de fonction bénévole.

Impératif d'utiliser les formulaires mis à disposition sur le site dans l'onglet Club. Ce sont les formulaires qui reprennent les termes légaux. Il y a le Bulletin et le Certificat Médical datant de moins de 6 mois. **Il faut penser à faire une photocopie de son certificat pour garder un exemplaire chez soi pour ne pas être embêté sur les courses de Septembre et Octobre.**

Obligation de la FFA d'utiliser le bulletin d'adhésion.

Nous reconduisons, comme l'année dernière, les permanences.

Nous profitons pour présenter le prix des licences pour l'année 2018-2019 = même tarif que l'année dernière.

Au niveau des comités (départements – ligue régionale et fédération nationale), il y a une part qui est la même sur la licence compétition pour toutes les catégories, pas de changement pour le reste.

Voici les éléments transmis par la Ligue concernant , soit le certificat médical, soit le questionnaire santé,

NOUVEAUTES CONCERNANT LE CERTIFICAT MEDICAL

L'OBTENTION DE LA LICENCE

L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical.

Ce certificat médical permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport et mentionne, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

Si la licence sollicitée ouvre droit à la participation à des compétitions le **certificat médical** doit mentionner spécifiquement l'absence de contre-indication de la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération.

- Fréquence de présentation d'un **certificat médical tous les 3 ans pour les licences « compétition »**

La présentation d'un **certificat médical** d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

Obtention	Renouvellements								
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3 (renouvellement triennal)	Année N + 4	Année N + 5	Année N + 6 (renouvellement triennal)	Année N + 7	Année N + 8	Année N + 9 (renouvellement triennal)
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical

• **Le questionnaire de santé - QS-SPORT**

Le sportif, ou son représentant légal (pour les mineurs), renseigne un questionnaire de santé dont le contenu a été précisé par arrêté du ministre chargé des sports lorsqu'un **certificat médical** n'est pas exigé.

Le questionnaire de santé permettant le renouvellement de la licence à partir du 1er juillet 2017 est intitulé « **QS-SPORT** ». Ce questionnaire a été homologué, il est donc disponible sous la forme d'un [formulaire Cerfa n°15699*01](#) (suivre le lien ou faire une recherche dans votre navigateur en inscrivant CERFA 15699*01).

Lors de la demande de renouvellement de la licence. Le sportif ou son représentant légal, doit toutefois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT. Cette formalité est déterminée par les fédérations. En ce qui concerne la FFA, **vous trouverez en page 4** la localisation sur le site internet de la FFA du QS-SPORT qui doit être renseigné.

A noter que les licenciés disposeront également de la faculté de remplir ce questionnaire sur un support papier classique.

• **À minima tous les 3 ans pour les licences « loisir »**

Une licence « loisir » est une licence qui n'ouvre pas droit à la participation aux compétitions sportives.

La fréquence de présentation d'un certificat médical pour le renouvellement de la licence « **loisir** » est fixée à au moins 3 ans par les fédérations, après consultation de leur commission médicale.

C'est le sens de la simplification introduite, à la demande du mouvement sportif, par le décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du **certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Pour infos : Nous insistons sur le fait que la présentation d'une licence ouvrant droit à la participation aux compétitions hors stade est suffisante. Il n'appartient pas aux Organismes de vérifier si le questionnaire susvisé a bien été rempli lors de la demande de délivrance.



COURSES

Il faut utiliser les sites des courses pour s'inscrire sur Internet ou télécharger les bulletins papiers.

Le site de la course peut renvoyer sur un lien tel Kiklego – Njuko (ipitos) ou Yanoo

VIE - ANIMATION CLUB

Je fais un rappel sur le site du club internet de l'ESVA.

Le contact pour avoir un login est Christophe Mériot.

Huitres et Galettes : 50 participants environ. Nous avons pu profiter de la salle de Fontaine Guérin.

Sortie Club : Il y a 3 semaines a eu lieu la sortie club à Ambazac, Les Gendarmes et les Voleurs de Temps.

40 licenciés, sur les 3 courses et la marche.

L'année prochaine, le weekend de Pentecôte sera début Juin, nous cherchons la manifestation qui puissent correspondre (lieu – différents distances- festivité) c'est à l'étude.

Rappel, pour proposer une sortie sur un lieu différent, juste à transmettre l'info (Lydie et Eric) et acheter baguettes – charcuterie – boissons. Rien à organiser spécialement, il s'agit juste de proposer une sortie sur un circuit d'entraînement, avec 2 groupes pour avoir 2 allures, dans le meilleur des cas et si possible un circuit marche nordique. Prévision en Avril 2019, pique-nique à Baugé après la course des Sangliers

Maillots et Coupe Vents, j'ai apporté les coups vents que nous avons.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Il y a des sortants dans le bureau : Lydie BOUCHER et Eric EYCHENNE

Pour les remercier de leur temps passé, de leur bénévolat au sein du club, nous leur offrons un cadeau.

Je demande si des licenciés veulent entrer au bureau:

SEMI et 10km 2018

La course n'est pas validée par le comité départemental car nous n'avons pas de médecin pour la course.

Il restera ensuite le dossier Préfecture.

Le bulletin d'inscription est finalisé. Nous avons mis des Flyers sur la table. **Il faut aussi en demander pour en mettre sur les tables des courses que vous allez faire pour faire une communication.**

Pour les inscriptions internet, nous fonctionnerons avec Ipitos cette année, même chose que Nuaillé.

Le site internet devrait ouvrir bientôt, Ipitos est en train d'actualiser les informations.

Rappel, le semi et le 10km ne sont pas dans l'onglet courses pour inciter les licenciés à être acteur dans l'organisation car il y a besoin de bénévoles supplémentaires sur le poste des commissaires.

POINTS DIVERS

Forum des associations le vendredi 07 septembre de 16h30 à 20h et le samedi 08 Septembre de 10h à 13h à la salle de Mazé. Il faut des volontaires pour animer le stand.

J'ai mis des flyers de courses que je reçois
Il y a aussi des revues de la fédération pour ceux que cela intéresse

QUESTIONS REMARQUES

Pas de questions

Présents :

Sylvie et Edouard Ebener
Patrick Boussard
Jean Yves Thomas
Joel Richard
Sylvain Albert
Eric Sénée
Jean Chantreau
Philippe Dubé
Guy Adrion
Lydie et Patrice Boucher
Nathalie et Pascal Bulté
Marie Thérèse et Claude Duez
Philippe Boussard
Jean Pierre Besnard
Christelle Ruault
Annick et Eric Hamard
Cédric Machefer
François Brillant
Sébastien Lelarge
Jérôme Chesnaie
Claude Auger
Marie Dominique Cullerier
Clément Sezestre
Maryline Girard
Jérôme Bretecher